

215C1430
FR0011451186-OP022-RO11

14 octobre 2015

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

BAC MAJESTIC

(Euronext Paris)

1. Le 13 octobre 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société BAC MAJESTIC déposée par Louis Capital Markets, agissant pour le compte de la société Millimages¹ (cf. D&I 215C1421 du 13 octobre 2015).

La note d'information conjointe de l'initiateur et de la société BAC MAJESTIC (visa n°15-524 en date du 13 octobre 2015) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera **ouverte du 15 octobre 2015 au 28 octobre 2015 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le 30 octobre 2015.

Louis Capital Markets se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Millimages, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions BAC MAJESTIC non détenues par l'initiateur.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. La cotation des actions BAC MAJESTIC sera reprise le 15 octobre 2015.

¹ Société contrôlée par M. Roch Lener, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Kid Media Management qu'il contrôle.